



**« POUR UNE SEMAINE SANS PESTICIDE »**

**DU 20 AU 30 MARS 2008**

**CONCOURS PHOTO**

Lors de la troisième Semaine Sans Pesticide un concours photo est ouvert à tous les organisateurs d'actions participant à l'événement.

L'objectif sera ainsi d'illustrer au mieux les actions menées et de motiver les participants à apporter leur propre regard sur les initiatives.

Tous les organisateurs sont donc invités à nous envoyer les photos qu'ils trouvent être les plus représentatives des actions qu'ils ont mises en place.

## **Règlement**

### **1) Nombre de photos à nous envoyer**

Le nombre de photos à nous envoyer pour ce concours est limité (à vous de sélectionner vos meilleurs photos) :

- si vous organisez de 1 à 3 actions : merci de nous transmettre 3 photos maximum
- si vous organisez plus de 3 actions : le maximum est fixé à 5 photos

Toutes les photos seront affichées dans une photothèque créée pour l'occasion à découvrir sur le site [semaine-sans-pesticides.com](http://semaine-sans-pesticides.com). Parmi toutes les images envoyées, un jury composé de 5 membres de l'ACAP sélectionnera une photo chacun.

Les 5 photos sélectionnées seront ensuite soumises au vote à tous les participants de la SSP.

### **2) Format des photos**

Merci de nous faire parvenir vos photos en deux exemplaires à chaque fois soit en format haute définition et basse définition. Ainsi

- pour les photos verticales :

Haute définition = 1500x2000 pixels (soit environ 1,2 Mo) et basse définition = 100x175 pixels (soit environ 27ko)

- pour les photos verticales, respecter la hauteur définie soit 175

- pour les photos horizontales :

Haute définition = 2000x1500 pixels (soit environ 1,3Mo) et basse définition = 203x135 pixels (soit environ 37 ko)

- pour les photos horizontales, respecter la largeur définie soit 203

### **3) Sélection du Jury**

Le jury est composé de 5 jurés (1 juré maximum pour 1 organisation).

L'appel pour être membre du jury sera lancé par le chargé de mission de la Semaine Sans Pesticides par mail ([semainesanspesticide@free.fr](mailto:semainesanspesticide@free.fr))

Si au moment de collecter les candidatures un grand nombre de personnes se sont manifestées, le nombre de jurés pourra être augmenté de 5 à 7 personnes maximum.

Attention : seules les organisations membre de l'ACAP peuvent prendre part au jury.

### 3) Vote

Les 5 (ou 7 – en fonction du nombre de jurés) photos finalistes sélectionnées par le jury seront soumises au vote des organisations participantes à la SSP3. L'élection se faisant par vote, à la majorité des suffrages exprimés.

Les photos, à envoyer jusqu'au jeudi 10 Avril, seront présentées via la photothèque à partir du Lundi 14 avril.

Les jurés exprimeront leur préférence et la semaine suivante (21-24 avril) il sera possible à tous les participants de voter. Les votes sont à faire parvenir au chargé de mission de la Semaine Sans Pesticides avant le 24 avril.

A partir de cette nouvelle sélection, le jury tranchera et choisira la photo lauréate et éventuellement une photo coup de cœur. Les résultats seront communiqués le lundi 28 avril.

A noter que :

- à chaque organisation participante à la SSP correspond un seul vote pour une seule photo
- il sera interdit de voter pour une photo de sa propre action (règle valide aussi pour les jurés lors de la première sélection).
- Le Jury se réserve la possibilité de décerner un prix spécial pour une photo coup de cœur.

### 4) Critères de vote

Toutes les images devront présenter une initiative menée lors de la troisième Semaine Sans Pesticides et devront être prises lors de l'événement même ou lors de ses préparatifs.

Le jury ACAP s'accorde le droit de juger de la pertinence des photos envoyées.

Le jury se prononcera sur la photo lauréate en fonction de sa pertinence, de son originalité et de son esthétisme.

### 5) Prix

L'image gagnante sera affichée sur la page d'accueil du site [semaine-sans-pesticides.com](http://semaine-sans-pesticides.com)

### Dates clés

Jeudi 10 Avril (limite pour l'envoi des 3 ou 5 photos)

Lundi 14 Avril (affichage de toutes les photos dans la photothèque)

Lundi 14 Avril – Vendredi 18 Avril (sélection de 5 photos par les jurés)

Lundi 21 Avril – Vendredi 25 Avril (choix des photos finalistes par toutes les organisations)

Lundi 28 Avril (communication des résultats)

**LES PHOTOS SONT À ENVOYER PAR MAIL EN FORMAT JPEG (AVANT LE JEUDI 10 AVRIL 2008)**

### CONTACT

**Nom** : ACAP (C/O MDRGF) Bureau parisien : 40 rue de Malte 75011 PARIS.

**Personne chargée du projet** : Gabriele OTERI

**E-mail** : [semainesanspesticide@free.fr](mailto:semainesanspesticide@free.fr)

**Tel/Fax** : 01 45 79 07 59

**Site Internet** : [www.acap.net](http://www.acap.net); [www.semaine-sans-pesticides.com](http://www.semaine-sans-pesticides.com)

**Tel** : 06 87 56 27 54 - 0699916887